CONDITIONS :

DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANCAIS, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MADISONVILLE ET COVINGTON.

Le bateau-à-vapeur, fin marcheur, **CORSAIRE,** capitaine BAGLEY, partira du *Rail-Road* tous les Dimanches, à 9 heures du matin, et reviendra dans la même soirée. Il partira également du *Rail-Road* tous les Mercredis, à 9½ heures du matin, pour Madisonville, et de là, en remontant la rivière, il ira à un mille de Covington, et sera de retour le lendemain Jeudi.

Ce bateau ayant été acheté expressement pour faire les voyages du lac, continuera à l'avenir à faire le trajet entre Covington, Madisonville et la Nouvelle-Orléans. Dans l'intervalle des jours de passage, le propriétaire du bateau se chargera de remorquer les cajeux de bois, planches et autres matériaux.

Les personnes qui voudraient passer sur ce bateau le Dimanche, sont requises de se trouver au Rail-Road, à huit heures et un quart du matin, pour entrer dans les charriots.

Le soussigné sollicite respectueusement l'encouragement du public.

23 août—5m WM. BAGLEY.

LIGNE DE PAQUETOTS.

☞ Dans la vue de faciliter les communications entre cette ville et New-York, une nouvelle ligne de paquebots, composée des navires suivans, vient d'être établie.

LES DEPARTS SERONT COMME SUIT :

NAVIRE LOUISVILLE,
CAPITAINE PRICE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Novembre,	15 Octobre,
5 Février,	28 Décembre.
20 Avril,	13 Mars,
5 Juillet,	28 Mai,
20 Septembre,	13 Août.

NAVIRE NASHVILLE,
CAPITAINE RATHBONE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Décembre,	28 Octobre,
20 Février,	13 Janvier,
5 Mai,	28 Mars,
20 Juillet,	13 Juin.
5 Octobre,	28 Août.

NAVIRE NATCHEZ,
CAPITAINE REED.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
20 Décembre,	13 Novembre,
5 Mars,	28 Janvier,
20 Mai,	13 Avril,
5 Août,	28 Juin,
20 Octobre,	13 Décembre.

NAVIRE CRÉOLE,
CAPITAINE PAGE.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
5 Janvier,	28 Novembre.
20 Mars,	13 Février,
5 Juin,	28 Avril,
20 Août,	13 Juillet,
5 Novembre,	28 Septembre

NAVIRE HUNTSVILLE,
CAPITAINE STODDART.

De la Nouvelle-Orléans.	*De New-York.*
23 Janvier,	13 Décembre.
5 Avril,	28 Février,
20 Juin,	13 Mai,
5 Septembre,	28 Juillet.
20 Novembre,	13 Octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à New-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont ornées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces navires sont commandés par des hommes qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur, en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour frêt ou passage, s'adresser à

FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabanes. 10 nov.

POUR PITTSBURG, *Et tous les ports intermédiaires.*

Le bateau à vapeur **TRENTON,** capitaine Hart, partira pour les susdits ports vendredi, 15 du courant à 10 heures du matin. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagements, s'adresser à bord ou à

TOURNE & BECKWITH,
14 fév rue de la Nouvelle-Orléans, No. 15.

POUR ST. MARTINVILLE, ATTAKAPAS, *Et les ports intermédiaires.*

Le bateau à vapeur **VERMILLON,** capit. Delahousseaye, maintenant en chargement, vis-à-vis le rue Gravier, et partira demain matin, 8 du courant, à 9 heures. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

GRAY, DURRIVE & CO,
7 fév rue de Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR TAMPICO.

La belle goëlette fine voilière **LAFAYETTE,** capitaine Williams, qui a la plus grande partie de son chargement allant à bord, sera promptement expédiée. Pour frêt ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à A. Baron, ou à

21 fév J. DUFART, rue Royale, No. 100.

POUR LA MOBILE.

La goëlette de la ligne des packets **MAGNOLIA,** capitaine Webb, partira positivement du chemin à coulisse, samedi, 16 courant, à 10 heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

TOURNE & BECKWITH,
14 fév rue de la Nouvelle-Levée, No. 14.

POUR LA MOBILE.

La goëlette SARAH, capitaine Stark, est prêt à recevoir du fret en face les magasins Bleus. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou chez

TOURNE & BECKWITH,
14 fév rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR LE HAVRE.

Le brick tout neuf et fin voilier **GEORGE GARDNER,** capitaine Hartford, ayant engagé la majeure partie de son chargement, fera voile sous peu de jours. Pour frêt ou passage, s'adresser à

JULES LE BLANC, ou
12 fév HARRISON, BROWN & CO,

POUR BOSTON.

Le beau brick très fin voilier doublé et chevillé en cuivre **JOHN A. ROBB,** capitaine Bennett, partira immédiatement et est prêt à aller prendre un chargement à la côte. Pour frêt ou passage, ayant de très beaux emménagemens, s'adresser à bord, au-dessous du chemin à coulisse, ou à

HARRISON, BROWN & CO,
28 janv rue Royale, No. 117.

POUR BOSTON.

Le brick A. I. **AVIS,** capitaine Thompson, est maintenant en chargement et partira sous peu de jours. S'adresser à

28 janv LINCOLN & GREEN.

POUR LA MOBILE.

La goëlette **LOUISIANA,** vis-à-vis le Rail-Road, est prêt à recevoir du fret, et partira sous peu. S'adresser à

TOURNE & BECKWITH,
28 janv rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR MATAMORAS.

La goëlette **PEARL,** capitaine Choate est prête à recevoir un chargement pour le dit port. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou

CARRIERE & BORDUZAT,
5 fév rue St. Louis, No. 11.

A VENDRE—La goëlette pilot-boat **EAGLE,** du port de 53 tonneaux, construite à Baltimore en 1828, des meilleurs matériaux ; elle est doublée et chevillée en cuivre, ses voiles sont presque neuves ; elle est d'une marche remarquable, et de premier ordre. Pour les conditions, s'adresser au capit. Eichberger, à bord, ou à

HARRISON, BROWN & CO.
9 fév. Rue Royale, No. 117.

POUR NANTES,

Le brick **ROMULUS,** capitaine MORAN, partira le 12 du courant. S'adresser à bord ou à

4 fév J. MAGER.

POUR LIVERPOOL.

Le navire de première classe **CHS. HENRY** capt Wellen, est maintenant prêt à recevoir un chargement. S'adresser à

LINCOLN & GREEN.
2 fév

MARSEILLES WINE for sale by
22 J. MAGER.

POUR PITTSBURGH, *Et les ports intermédiaires.*

Le bateau à vap. **TRENTON,** capitaine Hart, partira positivement pour les susdits ports, dimanche matin, 17 courant, à 10 heures. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

16 fév TOURNE & BECKWITH.

POUR LAFOURCHE INTERIEURE.

Le bateau à vapeur **LAFOURCHE,** bien connu, capit. Carter, partira dimanche prochain, 17 courant, à 10 heures du matin. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord, ou à

TOURNE & BECKWITH,
15 fév rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

A FRETER OU A LOUER.

Le brick **DR. FRANKLIN,** capit. Chase, fin voilier doublé et chevillé en cuivre de 170 tonneaux, contenant 1500 barils sera prêt à charger en peu de jours. S'adresser au capitaine à bord, en face de la Douane, ou à

19 fév THOMSON & GRANT.

POUR LE HAVRE.

Le navire fin voilier **BOREAS,** capitaine Babbidge, partira immédiatement. Pour frêt ou passage, s'adresser à

18 fév THEOD. NICOLET & CO.

POUR TAMPICO.

La goëlette **ELIZA-THOMAS,** capitaine Butler, partira positivement demain mardi, ou après demain. Pour quelques barils de fret ou passage, s'adresser à

J. DUFART,
18 fév rue Royale, No. 100.

POUR LA MOBILE.

La goëlette de la ligne des packets **LOUISIANA,** capitaine A. Smith, est prêt à recevoir du fret. Pour passage, s'adresser à

TOURNE & BECKWITH,
15 fév rue de la Nouvelle-Levée, No. 15.

A FRETER—Le brick neuf fin voilier **GRACCHUS,** doublé en cuivre, capitaine Snow, du port de 1,500 barils et en bon état pour entreprendre un voyage. S'adresser à bord, au-dessous du chemin à coulisses, ou à

HARRISON, BROWN et Cᵒ.
15 fév. Rue Royale, N°. 117.

A FRETER—La goëlette neuve SANTA-ANNA, doublée et chevillée en cuivre et construite à Baltimore, capitaine Fooks, du port de 88 ton. on 600 barils, tirant 7 pieds et demi d'eau, fine voilière, à son premier voyage, en bon état. S'adresser à bord vis-à-vis la douane, ou à

15 fév. HARRISSON, BROWN et Co.

AVIS.

HOTEL DE LA MARINE ET DES HABITANS.

ED. L'HOTE,

TENANT le dit hôtel, a l'honneur de prévenir MM. les habitans de la ville et de la campagne qu'il vient de faire refaire de nouvelles réparations dans ledit établissement ainsi que dans les chambres de bains, qui resteront fermées jusqu'au 23 du courant, et seront rendues à la disposition du public le 25 dudit mois.

Il n'a rien négligé pour continuer à conserver la confiance qu'il a tâché de mériter jusqu'à ce jour tant pour la tenue de la table, que pour celle des chambres des personnes qui ont bien voulu l'honorer de leur présence.

Malgré ces grandes dépenses, les prix de l'hôtel sont toujours les mêmes.

Chambre et pension au mois,	$40, 00
Pension seulement,	30, 00
Do. diner seulement,	20, 00
Extra Bensionnaire.	
Déjeûner	0, 50
Diner,	0, 75
Table et logement par jour	1, 50
La table d'hôte ou comptant.	
Déjeûner,	0, 50
Dîner,	0, 75

11 fév—15

Le soussigné ayant pris en société son frère Samuel Toby et Louis Théodule Chalon, les affaires seront conduites, à partir de ce jour, sous la raison de THOMAS TOBY & Co.

THOMAS TOBY.
Nouvelle-Orléans, 1er. janvier 1833. 3 janv—1c.

$25 PIASTRES DE RECOMPENSE.

PARTI marron depuis le 10 décembre, de chez les soussignés, faubourg Lacourse, un jeune nègre nommé **HARRY,** taille de 5 pieds 5 pouces, bien constitué, parlant un peu français, et depuis deux ans et demi dans le pays. La récompense ci-dessus sera payée à la personne qui arrêtera le dit nègre et qui le conduira aux propriétaires, ou qui le logera dans la geôle de cet état.

Les capitaines de navires, de bateaux-à-vapeur et autres embarcations, sont prévenus de ne point donner asile au dit esclave, sans encourir les peines voulues par la loi.

30 jan—30 SILVESTRE & FILS.

PARFUMERIE FRANCAISE de qualité supérieure, bougies, et fruits à l'eau de vie, (ayant droit au drawback) à vendre par

HARRISON, BROWN & CO.
9 fév No. 17, rue Royale.

CASSE—40 sacs Casse récemment reçus, et à vendre par MEDELICE THOMAS

9 fév No. 77, rue de la Levée.

EXCHANGE ON FRANCE, By J. MAGER
jan 22

IL a été conduit à la geôle de police de la paroisse Jefferson, la négresse **LORISE,** se disant appartenir à M. Sévisé, et le nègre **ROBERT,** se disant appartenir à Mme. d'Hébécourt. Les propriétaires des dits esclaves voudront bien les réclamer en payant les frais de geôle et d'insertion.

11 fev JACQUES CHARBONNET, shérif.

400 ROULEAUX Toile d'Emballage mince et très belle, convenable pour le marché de Charleston, à vendre par

28 janv FOSTER & HUTTON

LES soussignés viennent de recevoir par les derniers arrivages, un assortiment général de marchandises sèches, qu'ils offrent à vendre à des prix très-modérés, consistant de mouchoirs Batiste brodés et unis et à grands ourlets, Fichus et Echarpes en hermani et crêpe Zéphyr; Bas de fil d'Ecosse; Gants, idem Bas de soie brodés et unis, un assortiment de Bas de coton de toutes les qualités et grandeurs; Gants pour dames; mousseline Suisse, unie et brodée; Percales; Jupons à cordonnet; Aiguilles de Hemming et Fils; Passe galons; Dentelle fil et Bobinet, Voiles et Schalls de Bobinet, Soie à coudre noire 1ère qualité; Boutons de Nacre; moules de Boutons; Coutil blanc; Alepine française diverses qualités; Etamine; Gros de Naple noir; Basin piqué, pour gilets; mousseline française en couleur; Indienne à mille raies; Franges pour rideaux; soie et coton; mouchoirs Imitation de Madras, jolie desseine; Toile et Coutil gris français; Platilles; Bretagnes; Ginga fil; Fil patenté gris et noir; coton à coudre des fabriques Orrel, Taylor et Alexander; Toile d'Irlande par pièces et demie pièces; Toile à drap; Ourvré de Russie; do. d'Irlande; damassé pour nappes de 6-4, 8-4 et 10-4 Français et Irlandais; Basin à meubles et à petites raies; Corsets pour Dames; Bretelles en gomme élastique; galons pour matelas; mouchoirs Imitation Cachemire; Toile cirée; moustiquaires; Tapis pour table et piano &c

MARCHANDISES DU NORD.

Cotonnade bleue, rayée et carreaux 3-4, 7-8 et 4-4; cotonnade unie bleue; do. épaisse; coton écru, 3-4, 4-4 et 6-4 do. très-épais; coton croisé; coton bleu, 3-4, 7-8, 4-4 et 5-4; Coutil-coton pour matelas; Indienne bleue et fantaisie; Bonteim, &c. &c.

Ainsi, ayant droit au drawback, 5 caisses schalls de crêpon; 1 caisse Listons; 1 caisse Bas de soie à côtes; 3 caisses Satins &c.

19 fév—3 F. GILLET & CO,
rue de Chartres, No. 57.

VIN D'OPORTO.—11 quarts de tonneaux de vin d'Oporto, de 1re. qualité; 10 caisses du même, rouge et blanc, à vendre par THOMSON & GRANT,

13 fév rue de la Vieille Levée, No. 41.

CAFE—700 sacs café, en débarquement et à vendre par J. THAYER & CO,

19 fév rue des Magasins, No. 29.

VINAIGRE DE VIN BLANC ET FIL DE CARET.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Ballochan, de Bordeaux, et offrent à vendre, 20 barils de vinaigre blanc et 6 boucauts de fil de caret assortis.

19 fév CARRIERE & BORDUZAT.

VIN DE MARSEILLE à vendre par J. Mager, aussi : en caisses, Gruau Larose, Champagne, Medoc, Frontignan do. 19 fév.

GENIEVRE américain, eau de vie américaine et espagnole,—400 barils de genièvre de Baltimore, qualité supérieure, fabrique de Campbell; 150 barils d'eau de vie américaine, 4me. qualité; 400 barriques d'eau de vie espagnole, en déchargement et à vendre par

THOMSON & GRANT,
19 fév rue de la Vieille-Levée, No. 41.

SOULIERS ET BOTTINES.—50 malles de souliers de maroquin pour enfants, souliers et bottines pour femmes, souliers, bottines et escarpins pour hommes, pantoufles d'hommes et de femmes, en déchargement et à vendre par THOMSON & GRANT,

19 fév rue de la Vieille Levée.

VIN DE CANARIE.—60 pipes, 30 demi pipes et 800 quarts de tonneaux de vin de Canari, marqué de Cogswell, en déchargement du brick Dr. Franklin, de la Grande Canarie, (ayant droit au drawback) à vendre par

THOMSON & GRANT,
19 fév rue de la Vieille Levée, No 41.

GINGAS, FILETS A MARINGOUINS, HABITS ET CHAPEAUX.—1 caisse de tabliers gingas 4-4 de première qualité; 5 de filets à maringouins, simples de couleur croisée; 1 malle d'habits bleus, 1re. qualité; 40 caisses de chapeaux gris et noirs, à vendre par

THOMSON & GRANT,
19 fév rue de a Vieille Levée, No. 41.

BOURGOGNE MOUSSEUX.—100 caisses de vin blanc Bourgogne mousseux d'une qualité supérieure, à vendre par

14 fév A. QUERTIER & BOUTIN.

ON a l'honneur de prevenir les Dames et Messieurs de la Nouvelle-Orléans, que l'exposition des grands serpents

L'ANACONDA,

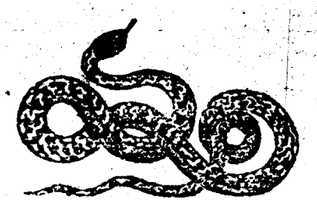

Et le **BOA CONSTRICTEUR,** ou grand serpent de Java, le plus gros après l'Anaconda, et dont les habitudes sont tout-à-fait les mêmes, ne restera plus ouverte que peu de temps, au coin de la rue Jefferson et de la Levée—l'entrée est dans la rue Jefferson.

N. B. On donnera le meilleur prix pour toute espèce d'animaux oiseaux et reptiles étrangers.

Heures de l'exposition, de 10 heures du matin jusqu'à 9 heures du soir—Prix d'entrée 25 cents, les enfans au-dessous de 12 ans payeront moitié prix. On ne fume pas dans la salle d'exposition. 23 janv.—1m

AVIS INTERESSANT.

THEORIE ET PRATIQUE DE TROIS LANGUES,
(ANGLAISE, FRANÇAISE ET ESPAGNOLE.)

COMPAREES et facilement apprises, en un petit volume. Prix 75 cents. Se vend chez les principaux libraires de cette ville. 15 jan—1m.

100 Caisses d'olives—50 caisses de vin de Chambertin, 1ère. qualité—50 do. do. Pomard, do. 50 barils de vin de Bordeaux, en vente chez

JULES LEBLANC,
6 fév No. 103, rue Royale.

593 PEAUX de bœuf sèches espagnoles; 600 livres vieux cuivre, en débarquement de la goël. Eagle, à vendre par

5 fév. HARRISON, BROWN & CO.

ON demande à louer un jeune nègre ou mulâtre de 15 à 16 ans, au fait du service. S'adresser rue Royale, au coin de la rue St. Philippe. 5 janv.

TRAITES sur Paris, Bordeaux et Marseilles en vente chez JULES LEBLANC,

6 fév No. 103 rue Royale.

TRAITES sur Paris et New York, à vendre par

22 janv THEOD. NICHOLET & Co.

A VENDRE au bassin, par les soussignés, bois de chauffage, frêne et chêne; do. pin; briques à feu de Pensacola; do. du lac; brai et goudron; charbon; bois de charpente.

7 fév C. GUESNARD & ALPUENTE,

EXTRAIT D'ABSYNTHE SUISSE, première qualité, grandes bouteilles, à vendre à bas prix, par F. PERRET, rue Toulouse, No. 59.

Ainsi : 164 actions de la Banque de Cité. 31 janv

LES soussignés ayant dissous l'association qui existait sous la dénomination de W. Padeuilhe & co., dorénavant l'établissement rue de Chartres, No. 137, à coté de la bourse, sera conduit par W. Padeuilhe, et P. J. Salvetat conduira celui de la rue de la Douane, No 11, en face de M. Walton, carossier. On trouvera dans les deux établissements, une riche variété de fournitures de maison consistant en beaux papiers et bordures, paysages à figures, colonnes avec jolis tiangles, galons, glans, et cordons en soie pour lits et sonettes, ornements dorés de tout genre, fauteuils et chaises en grande variété, matelats en crin et en mousse, lits de plume et oreillers; ainsi qu'une variété d'autres objets.

W. PADEUILHE,
22 jan P. J. SALVETAT.

MAGASIN DE MARBRES DE CHEMINÉE.
Rue ... No. 55.

LES soussignés reçoivent des manufactures de New York et tiendront constamment en vente un assortiment générale de montures de cheminée en marbre d'un travail supérieur et des modèles les plus nouveaux, des meilleurs marbres égptiens, Italiens, Irlandais et Americains. Aussi des monument, tombes et pierres tumulaires, des seuils et linteaux moulés simples; des façades de marbres, des pierres de foyers et de limites; du plâtre de Paris; du ciment hydraulique et Romain; avec un assortiment superbe de grilles montés en bronze et simples, sur les patrons les plus nouveaux et les plus à comodo, avec des tuiteaux et garde-feux; le tout à des prix très modérés. Ils ont des ouvriers du premier ordre pour écrire les inscriptions et fixer les ouvrages ci-dessus.

JAMES KAIN,
JOHN STROUD.

De l'ancienne raison de société François & James Kain.
23 janv

ATTENDU que Hélène Julien Domingon, encanteur pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, m'a adressé la demande d'annuler les deux hypothèque spéciales, chacune pour la somme de huit mille piastres que Jules Balloc comme sa sécurité, a souscrites en faveur de l'Etat de la Louisiane, sur un terrain situé en cette ville, composé de deux lots, numéros 21 et 22, ayant ensemble 62 pieds de face sur la rue Madison et 65 pieds ou environ de profondeur (mesure française), avec les constructions qui sont dessus, par deux actes passés devant Louis T. Caire, notaire public, en cette ville, l'un daté le 2 de mars 1830, et l'autre le 10 de février 1823.

Les présentes ont pour but de prévenir toutes personnes intéressées de déduire par écrit au bureau du secrétaire d'état, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 12 février 1833.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, le 12 février 1833.

[L. S.]

Signé A. B. ROMAN.
Par le gouverneur,
G. EUSTIS,
Secrétaire d'Etat.

14 fév—30

AVIS—Attendu que Valmont Hebert, shérif de la paroisse d'Ouest Baton-Rouge, s'est adressé à moi pour annuler les 4 billets suivants, savoir : le premier comme shérif, de $2500, souscrit par lui le 21 janvier 1830, conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Ursin Landry ses sécurités; le 2d, comme shérif, de $5000, souscrit par lui le 24 février 1831 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités; le troisième comme collecteur de taxes, de $4623, souscrit par lui le 24 février 1831, pour l'année 1830 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités, et le quatrième comme collecteur des taxes, de $3240, souscrit par lui le 19 janvier 1832 pour l'année 1831 conjointement avec Jn. Bte. Hebert et Victor Hebert ses sécurités.

Les présentes sont pour donner avis aux personnes intéressées, de déduire leurs raisons par écrit au bureau du Secrétaire d'Etat, dans l'espace de 90 jours après la dernière publication du présent, pour prouver que les dits billets ne doivent pas être détruits et annulés ainsi que les hypothèques y attachées.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, à la Nlle. Orléans, le 29 janvier, année 1833 et de l'indépendance des Etats-Unis, la 57me.

Par le gouverneur.

A. B. ROMAN.
30 jan—30 GEO. EUSTIS, Secrétaire d'Etat.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, 189 sacs café de la Havane, première qualité ; 50 bts. sucre dito- [22 janv] THEOD. NICOLET & Co.

AVIS AUX HABITANS, AUX JARDINIERS ET AUX AMATEURS DE FLEURS.

Les soussignés agens de
WILLIAM PRINCE ET FILS,
PROPRIETAIRES DU

Jardin botanique Linnéen

à Flushing, près de New-York.

ANNONCENT au public qu'ils recevront tous les ordres qui leur seront adressés par les personnes qui désireraient se procurer toute espèce de plantes, graines, &c. &c.

Ces ordres seront exécutés avec la plus grande exactitude et dans le plus bref délai. S'adresser à

DUCONGE & PEYCHAUD,
agents, rue de Chartres, No. 89.

N. B. On délivrera gratis des Catologues périodiques.
28 nov—6m.

GRAINES DE JARDINAGE.

EN débarquement du navire Hanover, un assortiment de graines de jardinage, du jardin Botanique linnéen de Wm. Prince & Fils, de New York. Les habitans et les amateurs seront traités à des prix misonnables, au magasin de DUCONGE & PEYCHAUD,

15 jan Rue de Chartre, No. 89.

PATTES D'ASPERGE DE CHOIX.

LE soussigné à l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, que les Pattes d'Asperges qu'il leur a annoncées sont arrivées et ont été reçues en bon ordre.

Ces pattes proviennent de l'espèce appelée *Géantes ou Hollandaise*; les personnes qui désirent s'en procurer feront bien de se présenter immédiatement, ce moment étant le plus favorable pour planter.

On peut se procurer de ces pattes en telle quantité qu'on voudra, à 100 à 1000. Ceux qui en achèteront un millier les auront aux prix du nord. S'adresser à

WM. SMITH,
15 janv rue de la Douane, No. 93.

MADAME FESSARD, accoucheuse, élève de la maison Royale d'accouchemens de Paris, chef de théorie et de pratique en son art à la dite maison, munie d'un diplôme de la faculté de Médecine de la même ville, et d'un autre diplôme de la faculté de Médecine Belge, a l'honneur de prévenir les personnes susceptibles d'avoir besoin des secours de son art, qu'elle se fera toujours un sensible plaisir de les leur prodiguer avec exactitude—Sa demeure est rue St. Louis, No. 185. 8 fév—1m

PEAUX ET VIEUX CUIVRE.—593 peaux Espagnoles sèches, 600 livres de vieux cuivre, qu'on vient de recevoir par la goëlette Eagle, et en vente chez

HARRISON BROWN & Co.
5 fév No. 117, rue Royale.

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu, à la bourse de Hewlett, le lundi, 25 février 1833, UN TERRAIN, situé à l'encoignure des rues Carondelet et Poydras, ayant 60 pieds de face à la première, sur 120 pieds à la seconde. Il existe sur ce terrain une bonne maison en briques, de 4 appartemens, gallerie et cabinets, formant encoignure, et une bâtisse en bois servant de cuisine.

Les banquettes ont été nouvellement faites et sont payées.

Conditions—$1700 payables le 23 aout 1833, $1241 le 29 janvier 1834, et le reste à un et deux ans, en billets endossés à la satisfaction du vendeur, et hypothèque jusqu'à parfait paiement. 9 fév

PAR TRICOU & CANONGE.

Vente d'esclaves et d'habitation, pour règlement d'intérêts en litige.

IL sera vendu à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, le samedi 23 février 1833, à midi précis, les Propriétés suivantes :

1°. 29 ESCLAVES, la plupart créoles, et les autres depuis longtemps dans le pays et parfaitement acclimatés, parlant presque tous anglais et français, et bons sujets.

2°. Sur la rive droite, à 7 lieues au-dessous de la ville, huit arpents de TERRE de face, sur 40 de profondeur, avec les prétentions à la double concession, bornés à la partie supérieure par l'habitation de M. N. Reggio, et à la partie inférieure par celle de MM. Guérin frères. Il existe sur la dite terre une maison de maître avec cuisine, magasin, remise, et ce lot contient 60 arpents de terres labourables, dont 30 environ sont plantés en souches de cannes à sucre.

Conditions—12 et 18 mois de terme, avec billets endossés à la satisfaction des vendeurs, et hypothèque jusqu'à parfait paiement, et avec la faculté d'escompter à 8 pour cent par an. 12 fév

PAR ISAAC L. MCCOY.

EN vertu d'un ordre de l'honorable la Cour des Preuves, il sera vendu, jeudi matin, 21 courant, à 10 heures, à l'Hôtel Franklin, presque au bout du chemin à coulisses, différents meubles appartenant à la succession de feu Thomas Caldwell. 12 fév

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu, le samedi 23 février, à la bourse de Hewlett, à midi,

3 SUPERBES LOTS DE TERRE,

situés rue de la Levée, entre les rues des Champs-Elysées et Marigny, attenant à la propriété de M. St. Herman, et maintenant occupée par M. Magnan, forgeron.

Les conditions et dimensions des dits lots seront annoncés au moment de la vente. 8 fév.

QUARTIER GENERAL—1re. BRIGADE.
NOUVELLE-ORLEANS, 21 Janvier 1833.

ORDRE NO. 25

1o. En conformité à la loi, la Légion de la Louisiane, s'assemblera pour prise d'armes, inspection et revue, le dimanche 24 février prochain, à 10 heures du matin sur la place d'armes devant le principal.

2o. Le Col. Commandant la Légion est chargé de l'exécution de cet ordre.

25 jan—3 T. SMITH, Brigad. Gén.

Quartier-Général de la 1re. division militaire;
NOUVELLE-ORLEANS, 7 février 1833.

1. L'ordre donné pour la revue du 24 du courant est contremandé, relativement à l'heure et au lieu.

2. La Légion s'assemblera ledit jour, à une heure telle qu'elle puisse être divisée en deux parties égales, dont l'une occupera, à huit heures du matin les [illegible] situées derrière la ville, pour aller attaquer la première, à huit heures et demie. Alors auront lieu les feux et les manœuvres pratiquées dans un combat.

3. Les munitions se sont fournies par les magasins de l'état.

4. Le colonel commandant la Légion fera son rapport au [illegible] sur le nombre des compagnies [illegible] après quoi il sera [illegible] les manœuvres.

[illegible] NAVARRE, Adjudant.

CHASSEURS A CHEVAL D'ORLEANS.

NOUS monterons à cheval dimanche prochain, 24 du courant, en grande tenue, et nous réunirons à 6½ heures précises du matin, au lieu de coutume.

Par ordre du capitaine.

A. LABOURDETTE,
19 fév maréchal des logis chef.

LANCIERS D'ORLEANS.

LA compagnie montera à cheval, dimanche prochain, 24 du courant, à 6 heures du matin, et elle se réunira au lieu ordinaire du rassemblement, tenue d'hiver. On compte sur l'exactitude de MM. les membres de la compagnie.

Par ordre du capitaine commandant,

X. LECOURT DE BILLOT,
20 fév maréchal-des-logis-chef.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

LE bataillon prendra les armes dimanche, 24 du courant, à 6 heures du matin, équipement complet, sac sur le dos avec deux fusils, bretelles au fusil, uniforme d'hiver.

Le départ est fixé à 6½ heures, sans retard pour aller prendre position. 19 fév

SAPEURS-PONTONNIERS D'ORLEANS,
ATTENTION!

LA compagnie prendra les armes, dimanche, 24 du courant, à 6 heures précises précises du matin, en grande tenue, vestes et pantalons bleus.

Par ordre du capitaine.

19 fév HENRY DEPRE, sergent-major.

GRENADIERS D'ORLEANS.

LA compagnie prendra les armes dimanche prochain, à 7 1-2 heures du matin, au lieu ordinaire du rendez-vous, en uniforme et en bonne tenue, pantalon bleu et veste bleue. Par ordre du capitaine.

22 fev A. GUESNON, sergent-mbjor.

GARDES D'ORLEANS.
ATTENTION!!!

LA compagnie prendra les armes le dimanche, 24 du courant, à 6 heures du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement, en tenue d'hiver, équipement complet. Les membres de la compagnie sont prévenus que l'appel se fera à 6 heures et demie précises. Par ordre du capitaine.

19 fév THOS. BLOIS, sergent major.

VOLTIGEURS D'ORLEANS,
ATTENTION!

LA compagnie prendra les armes, dimanche, 24 du courant, à 6 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rendez-vous. Veste et pantalons bleus et pompons. Par ordre du capitaine.

19 fév A. GRANIER, fournier.

CHASSEURS D'ORLEANS,

LA compagnie prendra les armes dimanche, 24 du courant, à 6 heures précises du matin, l'appel se fera à 6½ heures, uniforme complet, tenue d'hiver. Par ordre du capitaine.

20 fév V. GOUY, sergent-major.

CAZADORES DE ORLEANS,

LA compañia tomará las armas el domingo proximo, 24 del corriente, á las 6 de la mañana, y se reunirá en la fonda de la Marina, uniforme de invierno y morrion con pompon. Por orden del capitan.

20 fév—4 RAFAEL PEREZ, sarg. 1o.

VIN ROUGE, VIN MUSCAT, BOUTEILLES VIDES, &c.—La cargaison du brick Howard, de Marseille, (ayant droit au drawback) et en débarquement est offerte en vente par les soussignés, elle est composée comme suit :

400 barriques vin rouge, étampées Bothfort, Ponset et Grousset de Granier.
59 demi barriques do. do.
500 caisses vin muscat de Frontignan.
314 paniers huile, grandes bouteilles.
100 demi paniers do. do.
200 caisses capres, anchois, olives, &c.
100 caisses vermicelli et macaroni.
10 caisses fromages têtes de mort.
30 balles amandes à la dame.
1 caisse de marons rotis.
300 paniers de bouteilles vides.
25 balles bouchons mi-longs 30m. chaque.
5 do. do. à damejeanne.

Les articles ci-dessus ont été choisis avec soin et sont garantis pour être de la première qualité.

CARRIERE & BORDUZAT,
19 fév rue St. Louis, No. 11.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de paroisse pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Présent l'honorable Chs. Maurian, juge, 12 février 1833.—*John Longmire* contre *ses créanciers.*—La cession de biens du pétitionnaire étant acceptée par la cour pour le bénéfice de ses créanciers, une réunion des créanciers du dit pétitionnaire, aura lieu au bureau de Wm. J. Lewis, notaire public, le 25 février, pour y délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire et pendant ce temps toutes procédures contre sa personne et ses biens seront suspendues.

Par ordre de la Cour.

14 fév—3 FRED. BUISSON, [illegible]r.

A VENDRE.—1000 cuirs espagnols ; 8 balles Cochenille de Guatemala ; 30 caisses chocolat de la Havane, (ayant droit au drawback.)

FRANCISCO PAYRO,
16 fév—4 rue St. Philippe, No. 78.

VENTES A L'ENCAN.

PAR F. DUTILLET.

HABITATION MOSSY EN TERRAINS.

LE soussigné prend la liberté d'informer le public qu'ayant été maintes fois sollicité pendant les années précédentes de diviser en terrains de ville son beau bien de campagne qui sous le rapport de la situation est vraiment "unique", cédant enfin à la demande réitérée des personnes désireuses d'en acheter et de s'y établir, et pensant que le temps est maintenant venu où l'intérêt public requiert que cela se fasse, il est conséquemment formé un plan sur une grande échelle, assisté de M. Joseph Pilié, voyer de la ville, et Poffrira en vente par **TERRAINS,** à l'encan, à la Bourse de Hewlett, le mercredi 27 du courant, à midi, à un, deux et trois ans de terme, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. Il serait inutile de m'étendre au delà de cette annonce pour mes concitoyens en général, mais pour l'instruction d'un grand nombre d'étrangers qui se trouvent actuellement parmi nous, je dirai le plus que le bien maintenant divisé en terrains de ville, est situé sur la rive droite du fleuve Mississipi, précisément en face de la ville de la Nouvelle-Orléans, (depuis le